



Montreuil, le 21/10/2015

Résultats de l'enquête nationale sur la Filière universitaire de médecine générale au 1^{er} Janvier 2015.

Partie 2/5 : L'offre de stage ambulatoire en médecine générale

Comme chaque année, le Collège national des généralistes enseignants (CNGE) auquel s'associe le Syndicat national des enseignants en médecine générale (SNEMG), publie un état des lieux de la Filière universitaire en médecine générale (FUMG).

Ces données sont arrêtées au 1^{er} Janvier 2015 et explorent des indicateurs de fonctionnement et de performance de la FUMG : effectifs enseignants/étudiants, offre de stage en 2^{ème} et 3^{ème} cycle, modalités de validation du D.E.S et publications au sein de la filière.

A cette date, 7863 maitres de stage des universités (MSU) sont en activité. 4434 encadrent des étudiants en Diplôme de formation approfondie en sciences médicales (DFASM = 2^{ème} cycle) et 7067 encadrent des étudiants en Diplôme d'études spécialisées (D.E.S = 3^{ème} cycle) de médecine générale. Beaucoup de MSU encadrent des étudiants de DFASM et D.E.S de façon conjointe.

Sur l'année universitaire 2014-2015, 5101 postes de stage ont été proposés pour les étudiants en DFASM. Seuls 61,4% des DFASM ont donc pu prétendre à un stage de médecine générale (58% en 2013). Un stage pour tous les étudiants en DFASM a été possible dans 9 facultés sur 35.

En D.E.S, 1699 postes ont été proposés aux internes en Stage autonome en soins primaires ambulatoires supervisé. Ce stage, reconnu pour être le plus formateur pour la discipline et le plus inducteur d'installation dans les territoires n'est possible que pour 1 interne sur 2. Pour le stage agréé femme/enfant, 470 postes ambulatoires ont été ouverts en ambulatoire en 2014-2015.

L'augmentation globale du nombre de MSU (+12% en 2 ans) et particulièrement des MSU encadrant les étudiants en DFASM (+74,5% en 2 ans) est toujours insuffisante pour répondre à l'obligation d'organiser ce stage pour tous les étudiants. Le regroupement des MSU en binôme/trinôme pour accueillir un étudiant, le fait qu'ils ne soient pas disponibles toute l'année et l'augmentation des effectifs DFASM expliquent cette discordance entre le nombre croissant des MSU et la moindre augmentation des postes.

La multiplication des stages validant le pôle femme-enfant (+93% en 2 ans) répond aux besoins de formation de la discipline pour ce stage plébiscité par les étudiants.

La poursuite du recrutement des MSU apparaît indispensable compte tenu des besoins croissants en 2^{ème} cycle et en 3^{ème} cycle de médecine générale ; ces derniers nécessitent une amélioration de l'attractivité de la maîtrise de stage à travers une amélioration de la reconnaissance du statut et du travail des MSU.

Les résultats complets de l'étude paraîtront dans le numéro 122 de la revue exercer www.exercer.fr

Dr Matthieu Calafiore
Président du SNEMG

Pr Vincent Renard
Président du CNGE